

Développer un projet de production ou de diffusion dans les musiques actuelles

RS3329 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	323
Formacode(s)	45052
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	31/12/2021

Certificateur(s)

TREMPO · SIRET : 37992484800029

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Cette certification concerne le secteur des musiques actuelles du spectacle vivant. Les musiques actuelles regroupent 4 grandes familles musicales (chanson, jazz, musiques amplifiées et musique traditionnelle). Ce secteur s'articule autour de trois filières métiers. A savoir les métiers techniques (technicien son, lumière, régisseur...), les métiers administratifs (producteur, diffuseur, tourneur...) et les métiers artistiques (auteur, compositeur, interprète...). Les métiers exercés en lien avec la production ou la diffusion d'un projet musiques actuelles sont nombreux (chargé de billetterie, chargé d'accueil artiste, régisseur de tournées, bookeur...). L'exercice de ses activités professionnelles nécessitent à la fois l'acquisition de compétences spécifiques mais surtout transversales. Ainsi cette certification permet d'acquérir les compétences transversales suivantes: établir un budget, un contrat de travail, une fiche de paie, rechercher des coproductions, accompagner les porteurs de projet artistiques....Ainsi les personnes, ayant déjà une première expérience professionnelle dans la mise en oeuvre de cet type de projet, souhaitent obtenir cette certification afin de compléter leur portefeuille de compétences.

Cela leur permet donc d'acquérir les éléments essentiels de compréhension du secteur des musiques actuelles et de maîtriser les éléments méthodologiques, administratifs, réglementaires et financiers indispensables à la conduite d'un projet de production et de diffusion en lien avec les musiques actuelles.

Par la suite si ces personnes souhaitent se spécialiser, il existe des formations inscrites au RNCP. On peut noter particulièrement celle-ci: chargé de production (fiche rncp n°27462), chargé de production de projets artistiques (fiche rncp n°24863), chargé de production des musiques actuelles (fiche rncp n°24854), chargé de production des projets artistiques (fiche rncp n°16948). Les deux premières certifications sont de niveaux II et les autres de niveaux III.

De manière générale, 1 à 2 personnes par promotion de 10 personnes souhaitent poursuivre leur parcours de formation en intégrant l'un des ces dispositifs de formations certifiants inscrits au RNCP. Les autres ayant acquis des compétences complémentaires et transversales suffisantes sont en situation d'employabilité immédiate sur des postes liés au développement de projet de production et de diffusion dans le secteur des musiques actuelles.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences :

Identifier l'organisation générale du secteur et appliquer le cadre légal

- Elaborer la cartographie des métiers des musiques actuelles en lien avec un projet de production et de diffusion.
- Situer son projet de production ou de diffusion dans les différentes esthétiques musicales des musiques actuelles
- Inscrire le projet de musiques actuelles dans les politiques culturelles
- Comprendre et appliquer les éléments constitutifs du cadre légal des musiques actuelles (régime de l'intermittence : droits et obligations, convention collective, sécurité...)

Produire un projet de musiques actuelles

- Elaborer un plan de financement et un budget relatif à un projet de production ou de diffusion dans les musiques

actuelles

- Rechercher des coproductions pour mettre en œuvre le projet de production ou de diffusion dans les musiques actuelles
- Etablir un contrat de travail et une fiche de paie

Diffuser un projet de musiques actuelles

- Prospecter et négocier les contrats avec les programmeurs
- Assurer

la promotion des spectacles sur le plan de la communication et du marketing

- Organiser et gérer des tournées en France et à l'international
- Accompagner/manager un projet d'artiste des musiques actuelles
- Elaborer un plan de financement et un budget relatif à un projet de production ou de diffusion dans les musiques actuelles

Rechercher des coproductions pour mettre en œuvre le projet de production ou de diffusion dans les musiques actuelles

- Etablir un contrat de travail et une fiche de paie
- Prospecter et négocier les contrats avec les programmeurs
- Assurer

la promotion des spectacles

- Organiser et gérer des tournées

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

- Avoir une 1ère expérience professionnelle, salariée ou bénévole, en lien avec le secteur des musiques actuelles en tant qu'organisateur de concert ou de festival de musique
- Avoir une capacité d'analyse et de conduite de projet.

Un entretien d'évaluation sera mené avec le candidat afin de valider ces prérequis.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/12/2021

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://trempe.com/formations/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/3329/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	1
Montant total engagé	1 600 €
Coût moyen par dossier	1 600 €
Durée moyenne	77 h
Période	01/2020
France compétences	100 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.